


MASTER 2

MENTION

Droit Public

PARCOURS TYPE

Droit de l'environnement

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Contacter la scolarité.

Diplôme national

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE(S) :

Eric NAIM-GESBERT, Professeur des universités,
Julien BETAILLE, Maître de Conférences

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PRÉSENTATION

Le Master 2 Droit de l'environnement est une formation universitaire permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences de haut niveau relatives à la protection juridique de l'environnement, en toutes ses composantes fondamentales : droit de la biodiversité, droit des pollutions, droit des ressources naturelles.

Sa singularité réside dans son approche centrée sur le droit général de l'environnement.

Nota Bene : *Le droit de l'environnement étant par nature transversale, cette formation est accessible à tout titulaire d'un M1 Droit, que ce soit un M1 de droit public, de droit privé, de droit international ou de droit européen, ou de toute autre mention.*

COMPÉTENCES ET METIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les règles du droit de l'environnement, aussi bien au titre de ses principes généraux que des droits spéciaux (biodiversité, pollutions et nuisances, risques, ressources naturelles).
- Savoir formuler un conseil juridique adapté ou une expertise juridique de haut niveau.
- Sécuriser juridiquement un travail d'expertise technique sur l'environnement, en complément du travail d'ingénierie.
- Savoir proposer une stratégie d'action ou une stratégie contentieuse en donnant les éléments d'analyse juridiques propres à aider le décideur.
- Assurer une veille réglementaire et maintenir à jour leurs connaissances par des capacités de recherche approfondies.
- Maîtriser les stratégies juridiques environnementales qui impliquent des ordres juridiques distincts (international, européen, national) et des disciplines complémentaires (droit privé, droit pénal, droit public, droit fiscal).

MÉTIERS VISÉS :

La formation a pour objectif de former, essentiellement, des cadres d'administrations nationales, régionales et locales dans le domaine du droit de l'environnement (secteur public et para-public), des experts dans l'ingénierie juridique environnementale (notamment des juristes experts pour les organisations internationales et européennes, pour les bureaux d'études ou encore pour la réalisation d'études d'impact) et des avocats spécialisés (secteur privé). Elle a aussi une vocation académique en préparant à la recherche, à la thèse de doctorat et aux concours d'enseignants-chercheurs.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

L'accès au **M2 Droit de l'environnement** est sélectif :

Ont vocation à être admis en **M2 Droit de l'environnement**, les étudiants titulaires d'un **M1 Droit Public**, ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale. Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine. Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

Nota Bene : *Le droit de l'environnement étant par nature transversale, cette formation est accessible à tout titulaire d'un M1 Droit, que ce soit un M1 de droit public, de droit privé, de droit international ou de droit européen, ou de toute autre mention.*

Candidatures : dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures* (les dates seront précisées ultérieurement) : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

	SEMESTRE 3 – 183h CM – 50 crédits	SEMESTRE 4 – 15h TD – 10 crédits
MASTER 2	<p>Enseignements fondamentaux : Théorie du droit de l'environnement (30h CM) Droit de la biodiversité (21h CM) Droit des pollutions (21h CM) Droit des ressources naturelles (21h CM)</p> <p>Ateliers de spécialisation (15h CM chacun) : Charte constitutionnelle de l'environnement Criminalité environnementale Droit des espaces fragiles Droits environnementaux de l'homme Théorie de l'éco fiscalité Théorie de la responsabilité écologique</p>	<p>Méthodologie (15h CM) Mémoire ou stage</p> <p>L'étudiant choisit soit la voie professionnelle soit la voie recherche : * Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 6 semaines donnant lieu à la rédaction d'un rapport de stage. La note obtenue sera prise en compte pour l'admission du diplôme mais ne fera pas l'objet d'une soutenance devant un jury.</p> <p>* Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité, qui est soutenu devant un jury et dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme. Cette note est définitive, elle ne fait pas l'objet d'une session de rattrapage.</p>



CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9

CONTACT

Marie-Agnès CANIHAC
 Bureau AR 137bis
 Marie-agnes.canihac@ut-capitole.fr
 05 61 63 39 42

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q, 1^{er} étage
 21, allée de Brienne
 31042 Toulouse Cedex 9
 m2fcv2a@ut-capitole.fr
 05 61 12 86 36

SUIO-IP

**SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
 D'ORIENTATION ET D'AIDE
 À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
 suoio-ip@ut-capitole.fr
 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379 et 381
 stages@ut-capitole.fr
 05 61 63 37 35 / 35 18